



COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 NOVEMBRE 2016

Date de convocation du conseil municipal : le 27 octobre 2016

Présents : Yves GENEVOIS, André BONSIGNORE, Marianne MICHEL, Jean-Luc BASSET, Antoine GIEU, Pierre Emmanuel JACQUEMET, Mikael THOMAS et Nadine VERNEY

Absents ou excusés : Marc ARNAUD et Marie-Claude CHANTELAUZE

Pouvoirs : Marc ARNAUD à Yves GENEVOIS et Marie-Claude CHANTELAUZE à André BONSIGNORE

Secrétaire de séance : Mikaël THOMAS

Ce compte-rendu est également en ligne sur le site internet de la Commune :
www.mairie-de-vaujany.fr

1. Le Conseil approuve le procès-verbal du 14 octobre 2016.
2. Le Conseil autorise Monsieur le Maire à réajuster les chapitres du budget communal 2016 au vu des dernières écritures comptables par décision modificative n°2.
3. Le Conseil décide d'accepter l'admission en non-valeur des titres de recettes non recouverts pour les années 2000 à 2013 après la conclusion par le Trésor Public de leur caractère irrécouvrable.
4. Le Conseil décide d'attribuer une subvention à l'association AFM TELETHON au titre de l'année 2016.
5. Le Conseil autorise Monsieur le Maire à réajuster les chapitres du budget annexe Pôle Sports Loisirs 2016 au vu des dernières écritures comptables par décision modificative n°1.
6. Le Conseil approuve les durées d'amortissement du budget annexe Pôle Sports Loisirs pour les comptes 2135 et 2184.
7. Le Conseil autorise Monsieur le Maire à réajuster les chapitres du budget annexe Les Hauts de la Drayre 2016 au vu des dernières écritures comptables par décision modificative n°1.
8. Le Conseil autorise Monsieur le Maire à réajuster les chapitres du budget annexe de l'Office municipal de tourisme 2016 au vu des dernières écritures comptables par décision modificative n°1.
9. Le Conseil attribue une indemnité de conseil et de budget au titre de l'année 2016 au taux de 100% à Madame Catherine OSTERMANN, Comptable de la Commune et de la Régie municipale de l'Office de Tourisme.
10. Le Conseil approuve la convention avec la SARL Ambulances Taxi des Écrins pour l'évacuation des victimes d'accidents liés à la pratique du ski et disciplines assimilées pour la saison 2016 / 2017.
11. Le Conseil approuve la convention de participation financière au fonctionnement de la navette entre Bourg d'Oisans et Vaujany pour la saison d'hiver 2016/2017 avec la SPL Oz-Vaujany.
12. Le Conseil prend acte du bilan moral et financier 2015/2016 du Club des Sports de Vaujany, et des activités proposées durant la saison d'hiver 2016 / 2017, approuve la convention de mise à disposition d'un local et accorde une avance sur la subvention 2017.
13. Le Conseil décide de confier la gestion du stade de slalom communal au Club des Sports de Vaujany pour la saison d'hiver 2016/2017, approuve les termes de la convention afférente et décide d'attribuer une subvention au Club des Sports de Vaujany pour cette gestion.
14. Le Conseil approuve le renouvellement des conventions pour le déneigement par la Commune de Vaujany des voies privées des copropriétés situées sur le territoire communal pour la saison d'hiver 2016/2017.

15. Le Conseil approuve la clé de répartition 2016 des frais de fonctionnement pour l'exploitation l'Espace Alpe d'Huez Grand Domaine VTT.
16. Le Conseil donne son accord pour le renouvellement de délégation de compétence pour la gestion de l'espace Alpe d'Huez Grand Domaine VTT au SIEPAVEO et dit que les modalités de mise en œuvre seront définies ultérieurement.
17. Le Conseil approuve le règlement intérieur de l'Espace Loisirs.

Le Maire,
Yves GENEVOIS

